



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

football

Question écrite n° 95854

Texte de la question

Mme Huguette Bello appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur les risques qui pèsent sur la XVIIIe Coupe du monde de football qui se déroulera en Allemagne du 9 juin au 9 juillet 2006. Plusieurs millions de spectateurs sont attendus dans les douze villes allemandes qui accueilleront cette compétition, à laquelle participeront trente-deux pays. Il est fort à craindre que cet événement sportif ne devienne aussi un moyen de promotion privilégié de la prostitution et un encouragement au proxénétisme. En effet, à proximité du principal stade de la compétition, c'est-à-dire du stade olympique de Berlin, où se déroulera notamment la finale, s'est ouverte une gigantesque maison close, sans doute la plus vaste d'Europe. Quatre étages, trois mille mètres carrés pour ce qu'on appelle déjà le mégabordel du foot. De plus, près de chacun des stades, seront installées, dans des zones clôturées, des « cabines de prestations » équipées. Plusieurs dizaines de milliers de femmes, venant surtout de l'Europe de l'Est, devraient être recrutées par des réseaux de proxénétisme. Différentes initiatives ont déjà été prises pour dénoncer cette exploitation sexuelle de la femme et cette moderne traite d'esclaves. Mentionnons, parmi les plus importantes, la pétition lancée sur internet par la Coalition internationale contre la traite des femmes (CATW), la motion déposée par onze eurodéputées de la Commission des droits des femmes et de l'égalité des genres, ou encore les protestations de plusieurs organisations de femmes allemandes. Mais, jusqu'à présent, aucune réaction officielle n'est venue des représentants des trente-deux pays participant à la Coupe du monde. Ce silence est en contradiction avec les traités internationaux et européens ratifiés par ces pays. Ce silence est en contradiction avec l'ensemble des législations et des actions menées, année après année, contre les violences faites aux femmes et en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce silence est en contradiction avec la politique menée depuis 2002 par la France pour défendre les valeurs du sport et promouvoir les principes éthiques qui doivent l'animer, au premier rang desquels le respect de la personne humaine. Il va de soi que la diffusion de messages de mise en garde à l'occasion des matches et les déclarations de protestation ne suffisent pas. Aussi elle lui demande quelles initiatives il entend prendre solennellement auprès des instances internationales et européennes pour que le sport le plus populaire de la planète ne devienne pas la vitrine de la traite des femmes et ne contribue pas à banaliser leur exploitation sexuelle.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95854

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5619